

Département du Tarn

2023-05-39

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FREJAIROLLES

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 16/10/2023

Nombre de membres présents : 13

Date d'affichage : 24/10/2023

Séance du 23 octobre 2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS ET LE VINGT TROIS OCTOBRE à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CASIMIR Jérôme, Maire.

Présents : Jérôme CASIMIR, maire, Marie-Christine CABAL, Nathalie CARME, Christian CHAMAYOU, Nathalie DEGUDE, Richard FERNANDEZ, Lydie FOISSAC, Dominique GERARD, HERAL Nadine, Ludovic MARLOT, Olivier REGNAULT, Benoît MARQUES, Caroline CANTIE.

Absents excusés : Mohamed BOUMEDIENNE (procuration à B Marques), Christine CHRETIEN .

Secrétaire de séance : Dominique GERARD.

Objet : GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN ACCORD CADRE « RÉALISATION DE DIAGNOSTICS ENERGETIQUES »

Dans le cadre de la transition écologique, la rénovation énergétique des bâtiments est un enjeu majeur. En effet, environ 80% des consommations énergétiques des communes proviennent des bâtiments communaux.

Le décret du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire impose aux collectivités de s'organiser efficacement sur le thème de la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti.

Pour bâtir une stratégie de rénovation patrimoniale adaptée, la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments est une étape importante qui va permettre de mieux connaître le parc, les possibilités d'évolution, les coûts d'investissements nécessaires et les économies attendues.

Cet enjeu commun conduit à proposer aux communes de la communauté d'agglomération de l'Albigeois de constituer un groupement de commandes en vue de confier à un prestataire la réalisation des audits énergétiques.

Le groupement de commandes est coordonné par la communauté d'agglomération de l'Albigeois qui aura notamment pour rôle de piloter la procédure de consultation.

Une commission d'appel d'offres spécifique au groupement est constituée. Elle est composée d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant élus parmi les membres de la commission d'appel d'offres de la commune ayant voix délibérative.

La commission sera présidée par le représentant de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Chaque membre du groupement doit définir ses besoins propres et exécuter le marché qui lui est propre.

L'accord cadre sera conclu pour une durée de 4 ans.

La commune de FREJAIROLLES fixe son besoin à un montant maximum de 10 000€ HT.

Sur ces bases, il est proposé au conseil municipal :

- d'adhérer au groupement de commandes « audits énergétiques »,
- de fixer le montant maximum de commandes sur la durée du marché à 10 000 € HT.
- de désigner Richard FERNANDEZ en qualité de titulaire et Ludovic MARLOT et Benoît MARQUES en qualité de suppléants pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement,
- d'approuver la convention de groupement de commandes ci-annexée et d'autoriser le maire ou son représentant à la signer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU le projet de convention,
ENTENDU le présent exposé,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE

l'adhésion de la commune de FREJAIROLLES à la convention de groupement de commande aux fins de désignation d'un même prestataire qualifié.

APPROUVE

les termes du projet de convention ci-annexé.

AUTORISE

le Maire à signer la convention de groupement ainsi que tout document nécessaire à son accomplissement.

Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois, an susdits et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme.

Certifie exécutoire
Reçu en Préfecture
Le
Publié ou notifié

Jérôme CASIMIR
Le maire



Dominique GERARD
Le secrétaire